

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: TWP 092i

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2017-0068

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0012528-0000

Table des matières

| | |
|---|---|
| Informations administratives | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation | 2 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides | 3 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) | 3 |
| 2. Composition et formulation du produit | 4 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide | 4 |
| 2.2. Type de formulation | 5 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence | 5 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) | 5 |
| 5. Conditions générales d'utilisation | 7 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 8 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 8 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 8 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 8 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 8 |
| 6. Autres informations | 9 |

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

TWP 092i
OWATROL TMU92i
OBBIATEX MU
OBBIATEX UP
TRAIT'PLUS MU
TRAIT' DECOUP
TRAITEMENT BOIS AQUA
TRAIT' DECOUP AQUA
XYLO WOOD
PRESTO WOOD
PRIMOBOIS
XYLOPREPAR
VITEXYL
VITEXYL 100
XYLOTEX
XYLOTEX 200
SAIDAXYL
SAIDAXYL 200
XYLUX PRIM
WOOD PRIMER CLASSIC CLEAR WBI
PRIMEWOOD CLEAR WBI
ARCABOIS HYDRO
ARCANE TRAITEMENT DU BOIS
XYLOSSUR
XYLOPROTECT
FOREST TRAITEMENT
COMUS TRAITEMENT BOIS
XYLAQUA
674850 HOLZFREUND W ACTIVE PROTECTION
W2368AC000
NF01A IMPREGNANTE ALL'ACQUA CON ANTITARLO

HOLZSCHUTZGRUND -W- (W001000)

FR 6409 FROXYNOL 606

AQUA MADEIRAS PROTECT

WOODMARK FONDS INSECTICIDE DE L'EAU

DUROXYL AQUA TOTAL WOOD PROTECTION

MADORAL ANTICARCOME

IMUNEUCE BOIS 8

PARO BOIS HIS4

JUBIN WOOD IMPREGNATION

JAFEP FOND PROTECTEUR

JAFEP ANTI-VERS DU BOIS

MADORAL FOND PROTECTEUR

XILATEM FOND PROTECTEUR

BARPIXYL 100W

SILICON AQUA INSECTICIDE

PRE SUNDECK W

PINCUSA FOND PROTECTEUR

EMUCRIL FOND PROTECTEUR

XANOL FOND PROTECTEUR

JUNO TRAITEMENT INSECTICIDE ET FONGICIDE POUR BOIS

EVERLASTING WOOD WI

XULONIP HYDRO

UNIMARC WOODY

DIAXYL EXTRA WATER BASED

ESFERA PROTECTION TOTALE

BBWT01 W

SPL01 A1.14

IRUXIL PROTECT PLUS

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

| | |
|---------|-----------------------------------|
| Nom | TROY CHEMICAL COMPANY BV |
| Adresse | Poortweg 4C 2612PA Delft Pays-Bas |

Numéro de l'autorisation

FR-2017-0068

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

FR-0012528-0000

Date de l'autorisation

04/07/2017

Date d'expiration de l'autorisation

21/05/2027

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Troy Chemical Company BV

Adresse du fabricant

Poortweg 4C 2612PA Delft Pays-Bas

Emplacement des sites de fabrication

Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne

Westelijke Randweg 9 4791 RT Klundert Pays-Bas

Geschwister-Scholl-Straße 127 39218 Schönebeck/Elbe Allemagne

Mecklenburger Str. 229 23568 Lübeck Allemagne

Halchtersche Str. 33 38304 Wolfenbüttel Allemagne

Am Nordturm 5 46562 Voerde Allemagne

Am Alten Galgen 14 56410 Montabaur Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|---|
| Substance active | 39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) |
| Nom du fabricant | Troy Corporation |
| Adresse du fabricant | 8 Vreeland Road, Florham Park 07932 NEW JERSEY Florham Park États-Unis |
| Emplacement des sites de fabrication | One Avenue L 07105 NEW JERSEY Newark États-Unis |
| Substance active | 39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) |
| Nom du fabricant | Troy Chemical Company BV |
| Adresse du fabricant | Poortweg 4C 2612PA Delft Pays-Bas |
| Emplacement des sites de fabrication | Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne |
| Substance active | 48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole) |
| Nom du fabricant | Janssen PMP, a division of Janssen Pharmaceutica NV |
| Adresse du fabricant | Turnhoutseweg 30 2340 Beerse Belgique |
| Emplacement des sites de fabrication | Jiangsu Seven continent Green Chemical Co. Ltd North Area of Dongsha Chem-Zone. 215600 Zhangjiagang Chine |
| Substance active | 1283 - (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine) |
| Nom du fabricant | Arysta LifeScience |
| Adresse du fabricant | Rue de Rénory, 26/1 4102 Ougrée Belgique |
| Emplacement des sites de fabrication | Guarda Chemical Ltd D, 1/2 , MIDC Lote Parshuram Tal. Khed Dist. Ratnagirl 415 722 Maharashtra Inde |
| | Mitchell Cotts, Chemicals Ltd (MCC, a division of Haltermann Ltd, a subsidiary of DOW Chemicals, Dow Haltermann Ltd) Steanard Lane WF14 8HZ West Yorkshire Mirfield Royaume-Uni |

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|--|--|----------------------|------------|-----------|------------|
| Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) | | Substance active | 55406-53-6 | 259-627-5 | 0,75 |
| 1-[[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4- | | Substance active | 60207-90-1 | 262-104-4 | 0,24 |
| (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine) | | Substance active | 52315-07-8 | 257-842-9 | 0,15 |
| Troysol | Isodecylisononylammonium sulfosuccinate (Reaction product of Alcohols, C911iso, C10 rich, maleic anhydride and ammonium bisulfite) | Substance non active | | 452-570-9 | 0,3 |

2.2. Type de formulation

Emulsion d'huile dans eau, prête à l'emploi (EW)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient du 3-Iodo-2-propynylbutylcarbamate (IPBC) et du Propiconazole..
Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Éliminer le ... dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif du bois de classes d'usage 2 et 3

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP08 - Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | <p>Traitement préventif du bois massif (résineux) de classes d'usage 2 et 3</p> <p>Le bois traité doit être recouvert d'une couche de finition.</p> |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: - Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique) Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: - Champignons responsables du bleuissement Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée</p> |
| Domaine d'utilisation | <p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif – classes d'usage 2 et 3</p> |
| Méthode(s) d'application | <p>Méthode d'application: Système ouvert: traitement par pinceau/rouleau</p> <p>Description détaillée: Application superficielle / pinceau Application superficielle / rouleau</p> |
| Taux et fréquences d'application | <p>Taux d'application: 200 mL de produit par m² de bois. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Le produit est prêt à l'emploi : 200 mL de produit par m² de bois.</p> <p>Traitements préventifs, application au pinceau ou au rouleau.</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Bouteilles en métal avec un revêtement intérieur en résine époxy phénolique : 0,375 – 0,75 – 1,0L |

Bidon en métal avec un revêtement intérieur en résine époxy phénolique: 2,5 - 5,0 L

Bouteilles en plastique HDPE : 0,375 – 0,75 – 1,0L

Bidon en plastique HDPE : 2,5 - 5,0 L

Bidon en plastique HDPE : 20 L (usage professionnel uniquement)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- L'application d'une couche de finition est obligatoire.
- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Le produit est prêt à l'emploi et n'est pas destiné à être dilué. Bien mélanger avant application.

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas utiliser en intérieur, à l'exception du traitement des encadrements extérieurs de portes et de fenêtres.
Se laver les mains après l'application et l'utilisation du produit, et avant de manger, boire ou fumer.
Eviter le contact avec les mains, la peau, les vêtements.
Eviter de respirer les vapeurs.
Pour les professionnels, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de type 6 pendant l'application du produit.
Le produit ne doit pas être appliqué sous la pluie ou quand un épisode de pluie est prévu moins de 24 h après le traitement.
Un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application in situ par pinceau/rouleau de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.
N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.
Ne pas traiter ou utiliser le bois traité à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau, même si ce bois est protégé par une finition adaptée.
Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol) dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 2 ans
- Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine. Protéger du froid.

6. Autres informations

- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.